

VUE



vie municipale

la vie à Vue

vie scolaire

vie associative

état civil



03 *édito du Maire*

04 *la vie à Vue*

08 *urbanisme*

08 *vie scolaire*

10 *vie associative*

14 *les projets à Vue*

14 *intercommunalité*

16 *infos diverses*

17 *coup de pouce*

18 *tribune libre*

19 *état civil*

19 *permis de construire*

20 *infos pratiques*

commune de
vue

Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale



Lundi 9h00-12h00 / 14h00-17h00
Mardi 9h00-12h00
Mercredi 9h00-12h00
Jeudi 9h00-12h00
Vendredi 9h00-12h00
Samedi 9h00-12h00

Tél : 02 40 64 28 34
Mail : mairiedevue@wanadoo.fr

Le service urbanisme vous accueille uniquement sur rendez-vous.

Un élu du comité exécutif est présent en mairie tous les samedis matins à la disponibilité des habitants.

Bulletin municipal de Vue

Édition : janvier 2023

Rédaction : mairie de Vue



Tirage : 850 exemplaires

imprimés sur papier écologique en encres végétales

Crédit photo couverture : mairie de vue

Mise en page et impression :

New Diff Communication

Le Pont Béranger - 44680 Saint-Hilaire de Chaléons

www.newdiff.net

Distribution par la mairie - Dépôt légal à parution



M^{me} Le Maire
Nadège Placé



Très chères Veuzéennes,
très chers Veuzéens,

Mon équipe et moi-même vous
présentons nos meilleurs vœux
pour cette année 2023.

Qu'elle soit source de bonheur et
santé.

C'est avec un immense plaisir que
nous avons pu clôturer 2022 par
un superbe évènement organisé
par l'équipe des Barjots sur notre
commune. Malgré une météo ca-
pricieuse, cette magnifique soirée a
émerveillé petits et grands et réuni
la population autour du Père Noël.

Tous nos remerciements aux Bar-
jots pour leur enthousiasme et leur
créativité qui font vivre notre cœur
de bourg. Nous tenons également
à remercier le comité des fêtes
pour avoir aidé le père Noël avec
cette magnifique boîte aux lettres
et pour toute l'énergie et le dyna-
misme déployé afin d'illuminer la
commune en cette période de fête.

Nous n'oublions pas toutes les
autres associations qui se mobi-
lisent au fil de l'année pour faire
vivre notre commune.

Cette nouvelle année sera celle
de l'aménagement de la traver-
sée de Vue. Les différentes ré-
unions publiques et ateliers ont
permis à ceux d'entre vous qui
le souhaitaient de participer à la
conception de cet aménagement.

Ce projet de très grande enver-
gure a enfin commencé, nous
vous tiendrons informés tout au
long de l'année de l'avancement
des différents tronçons d'amé-
nagement et mettrons tout en
œuvre pour limiter l'impact dans
votre quotidien tout en étant
conscients des impondérables
liés à la conception particulière
de notre commune desservie par
une seule et unique route.

Vous retrouverez également
dans ce numéro, la suite des ex-
ploits sportifs de notre champion
de para cross adapté, Sacha, qui
a défendu ses chances au cham-
pionnat départemental.
Nous vous souhaitons de nou-
veau une bonne année à tous.

Prenez soin de vous.

*Nadège Placé,
maire de Vue*



Dates à retenir

Ven. 20/01 à 19h00	les vœux du maire
Ven. 20/01	AG APCV
Dim. 22/01	marché des producteurs
Ven. 03/02	concours belote ESM
Dim. 26/02	marché des producteurs
Sam. 4/03	concours de belote APCV
Sam. 11/03	carnaval des enfants APE
Sam. 11/03	séances de variétés
Sam. 18/03	séances de variétés
Ven. 24/03	séances de variétés
Sam. 25/03	séances de variétés
Dim. 26/03	marché des producteurs
Dim. 23/04	marché des producteurs
Mar. 25/04	sortie ECHOS Nature :
	« jouons avec les couleurs de la nature »



ECHOS nature

Cette année, la mairie s'associe à nouveau
avec Echos Nature pour proposer aux en-
fants deux sorties nature :
Le 25 avril : jouons avec les couleurs de la nature
Pendant les vacances de la toussaint : les
petites bêtes du marais

Elles se feront sur inscription auprès de
Julie ou Vincent au
06 71 48 50 23 / 06 86 59 38 90.



Vue au cinéma



La déviation de Vue (RD723a) a servi pendant 3 jours au tournage du long métrage de Stéphan Castang avec Karim Leklou, Vimala Pons, Hervé Pierre. Un thriller, comédie/drame pour une sortie au cinéma prévue en 2023.

Synopsis

Du jour au lendemain, Vincent est agressé sans raisons apparentes par des gens qui essaient de le tuer. Il tente de poursuivre une vie normale mais lorsque le phénomène s'amplifie, il doit fuir et changer totalement de mode de vie...

Environ une trentaine de véhicules étaient mis en situation sur la route pour simuler une scène de chaos sur fond d'embouteillage suite à un accident. Des fumigènes, des explosions, du faux sang, des faux pompiers et faux policiers pour rendre la scène la plus réaliste possible.

La bibliothèque fait le plein de nouveautés

Livres pour enfants : BD, romans pour petits et grands, albums, lectures confortables...
Livres pour adultes : BD, roman, policiers.

Nous avons développé le rayon mangas avec de nouvelles séries.



D'autre part la BDLA nous a prêté un KAMI-SHIBAI pour une durée de 3 mois. En japonais KAM veut dire papier et SHIBAI veut dire théâtre. C'est donc un théâtre de papier.

Cette technique de conte d'origine japonaise est basée sur un ensemble de planches que le conteur fait défiler dans le BATAÏ (théâtre en bois). Chaque image représente un épisode de l'histoire. Petits ou grands, venez découvrir !

Petits rappels

L'inscription à la bibliothèque est gratuite. Chaque lecteur peut emprunter 7 livres pour une durée de 4 semaines avec possibilité de prolongation.

Horaires d'ouverture

Mardi de 16h00 à 18h30
Mercredi 10h30 - 12h00
Samedi 10h00 - 12h30

Marché de producteurs



La Mairie et la commission commerce ont uni leurs efforts pour proposer un marché qui rassemble plusieurs producteurs et artisans locaux.

Depuis le mois de mai de cette année des commerçants, producteurs, sont présents sur la place Sainte Anne pour vous proposer leurs produits : mercerie, légumes, tisanes, bières, producteur d'huîtres, produits fermiers (œufs, produits laitiers, viandes, volailles etc.)

Vous y trouverez forcément votre bonheur

Pour de bons produits locaux et de qualité, rendez-vous tous les 4^e dimanches de chaque mois à partir de 9h sur la place de la mairie.



Réfection du stade municipal La Pinellerie



Après plusieurs semaines de travaux, le nouveau terrain de football enherbé de la Pinellerie sort de terre.

Les travaux de réfection du terrain d'honneur ont été réalisés par la société SOTREN à savoir : retravailler la planéité du terrain, mettre à neuf le drainage suivant des normes précises, mettre en place un arrosage automatique qui permettra une meilleure homogénéité de l'arrosage et une économie d'eau provenant du puits artésien présent côté sud, améliorer le substrat et poser un nouvel engazonnement sur le terrain d'honneur. Sur le terrain d'entraînement, au sud-ouest du site, des travaux mécaniques, un sablage, la mise en place d'un

arrosage automatique et la mise en place d'un éclairage LED ont également été réalisés.

Les travaux d'éclairage du terrain d'honneur ont été faits par la société BOUYGUES ENERGIE à savoir : mettre en place des nouveaux mâts ainsi qu'un nouvel éclairage LED qui permettra une économie de consommation électrique.

La mise en service des terrains n'est pas encore définie, quelques points de fin de chantier restent à réaliser, notamment la pousse du gazon, les contrôles réglementaires, le réglage de l'éclairage LED, la fourniture des documents des prestations réalisées...

De plus, une attention toute particulière a été apportée à la sécurisation des abords de terrain : enlèvement des encombrants dangereux, suppression des poteaux béton sur l'allée le long des vestiaires et bar, changement des poteaux en béton pare-ballon, fermeture par portail à l'accès nord et sud,...

La commune s'est attachée également à améliorer les bâtiments : réfection de la toiture du bar, peinture de la salle associative, peinture extérieure du local bar et vestiaires, réalisation d'une fresque à l'entrée du stade en partenariat avec l'information jeunesse Pornic Agglo Pays de Retz...

Cet équipement était un des engagements pris par l'équipe municipale actuelle. Ce magnifique terrain fera le bonheur des petits comme des grands de la section foot de l'ES des Marais, club en fusion avec la commune de Rouans. Il va permettre de refaire vivre le lien social qui a fait défaut depuis octobre 2019.

Sacha, champion interdépartemental

Comme nous l'avions évoqué lors de notre dernier bulletin nous vous donnons des nouvelles de notre champion Sacha.

Le premier week-end de décembre a encore été gagnant pour Sacha, et oui il a remporté le championnat interdépartemental de para cross adapté en 2000m -de 16 ans qui s'est déroulé au parc du Grand Blottereau à Nantes il est donc sélectionné pour les régionales à Saint-Calais (72) fin janvier.

De plus il court aussi en sport partagé* avec son collègue en relais à 4 et le mercredi 14 décembre ils ont gagné les régionales de cross académiques Unss, et participeront donc aux nationales en janvier.

*Sport Partagé c'est se RÉUNIR sur un même lieu de pratique pour partager un moment privilégié autour de la pratique sportive, de la réussite de chacun et d'un apprentissage du mieux vivre ensemble.





Règles de bon voisinage

Entre voisins, restons courtois ! Quelques règles essentielles de bon voisinage à respecter pour le bien-être de tous.

Tout d'abord n'hésitez pas à saluer vos voisins « dire bonjour avec le sourire et la journée démarre bien ». On ne se rend pas toujours compte du bruit que l'on fait. Soyons attentifs.

Stop aux bruits inutiles

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade, les hurlements répétés d'un enfant... sont autant de nuisances sonores à proscrire systématiquement.

Chantier entreprise

Les bruits de chantier sont autorisés :
Entre 7h et 20h du lundi au samedi (sauf jours fériés)
Exception faite aux interventions d'utilité publique urgente.

Chantier particulier

Appareils bruyants, outils de bricolage (perceuse, raboteuse, scie) ou de jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur...)
Ils sont autorisés :

De 8h à 12h et 14h à 19h du lundi au vendredi

De 9h à 12h et 15h à 19h le samedi

De 10h à 12h les dimanches, jours fériés

Tapage nocturne

Entre 22h et 7h du matin : les bruits ou tapage injurieux ou nocturnes troublant la tranquillité d'autrui sont punis de l'amende prévue pour les contraventions de 3^e classe.

Bien vivre avec les animaux

Déjections canines

Les propriétaires de chiens sont

tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les trottoirs et lieux publics.

Nourrir des animaux

Déposer des graines ou de la nourriture dans tous lieux publics, cours ou autres parties d'immeuble pour y attirer les animaux errants (chats ou pigeons), est interdit lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs.

Respecter les lieux publics

Abandonner des déchets

Il est interdit d'effectuer, d'abandonner, de déposer ou de jeter des détritiques, sur tout ou partie de la voie publique, bancs, trottoirs. Jeter un papier au sol, vider le cendrier de sa voiture dans le caniveau ou abandonner des déchets est rigoureusement interdit.

Au jardin aussi il y a des règles

► Jardiner sans brûler

Il est interdit de brûler tout déchet à l'air libre ou à l'aide d'incinérateurs individuels.

Les déchets végétaux de jardinage sont considérés comme des déchets ménagers. Ils peuvent donc être déposés gratuitement par les particuliers à la déchetterie.

Planter sans dépasser

La plantation d'une haie de séparation entre deux propriétés doit respecter les consignes suivantes :

► Une distance minimale de 0,50 m de la ligne séparatrice pour les arbustes ne dépassant pas 2 m.

► Une distance minimale de 2 m de la ligne séparatrice pour les arbustes destinés à dépasser 2 m.

► La distance se mesure à partir du milieu du tronc ; la hauteur se mesure à partir du sol.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances, peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin. Celui-ci n'a pas le droit de couper lui-même les branches qui dépassent. Mais, il a le droit absolu d'exiger qu'elles soient coupées au niveau de la limite séparatrice.

Plantations le long de voies publiques :

l'entretien est à la charge du propriétaire de la plantation et il en va de sa responsabilité en cas d'accident.

Les « VÉHICULES TAMPONS »

Il arrive que des véhicules soient laissés sur un trottoir ou sur un parking.

Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique, pendant une durée excédant sept jours... Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe soit 35 €, il peut également être demandé la mise en fourrière du véhicule tampon.

Il est formellement interdit de garer un véhicule ou une partie du véhicule sur la voie de circulation publique prenant le risque d'accident. La responsabilité du propriétaire sera engagée

La vitesse:

Respectons les limitations de vitesse, pensez aux enfants si vous voulez arriver à l'heure Partez plus tôt... Mais roulez tranquillement pour vous et les autres.

«La liberté des uns s'arrête où commence celles des autres»

J.S Mill

Tarifs communaux 2023

En date du Mercredi 7 Décembre, le conseil municipal a voté à l'unanimité les tarifs communaux pour l'année 2023 suite à un travail collaboratif de la commission finances.

Les tarifs communaux 2023 sont définis comme suit :

Cantine et écoles

		Tarifs 2023
Cantine	Repas enfant	4 €
	Pénalité pour repas pris sans inscription	1 €
	Repas adulte	6 €
	Temps de restauration PAI (Projet d'Accueil Individualisé)	2 €
Écoles privée et publique	Fournitures scolaires/an/élève	40 €
	Spectacle annuel/élève de Vue	8,20 €
	Transport sorties scolaires/an/élève de Vue	24,80 €
École publique	Manuels scolaires	300 €
	Projet pédagogique école	395 €
	Abonnements revues et livres bibliothèques	250 €
École privée	Enveloppe de fonctionnement	71 000 €

Cimetière

		Tarifs 2023
Cimetière	Concession - 15 ans	150 €
	Concession - 30 ans	300 €
	Location columbarium - 15 ans	914 €
	Attribution emplacement	86 €
	Location columbarium - 30 ans	914 €
	Attribution emplacement	122 €
Cavurne	Concession - 15 ans	200 €
	Concession - 30 ans	350 €

Droit de place et divers

		Tarifs 2023
Droit de place	Tarif au mètre linéaire (longueur occupée/jour)	0,85 €
	Déballage occasionnel - camion de moins de 12 mètres/jour	12 €
	Déballage occasionnel - camion de plus de 12 mètres/jour	16 €
	Cirques, autres, etc. (forfait journée)	20 €
Photocopies pour les particuliers	La photocopie (A4 & A3)	0,30 €
Terre végétale	Prix au m ²	7 €
Animaux errants Frais de capture et de garde	1 ^{re} capture - capture et mise au chenil	50 €
	1 ^{re} capture - journée supplémentaire	20 €
	Récidive dans les 2 mois suivant la 1 ^{re} capture - capture et mise au chenil	100 €
	Récidive dans les 2 mois suivant la 1 ^{re} capture - journée supplémentaire	20 €

Salle municipale

		Tarifs 2023				
		Soirée (à partir de 17h)	Vin d'honneur (2h en journée)	½ Journée (8h-12h ou 13h-17h)	Journée (8h-1h)	Week-end (2 journées)
Salle municipale	Associations de la commune « avec recettes »	58 €		58 €	58 €	116 €
	Associations « Hors commune »	252 €		179 €	336 €	567 €
	Habitants de la commune	158 €	50 €	126 €	189 €	336 €
	Habitants « Hors commune »	252 €	80 €	179 €	336 €	567 €
	Caution Salle	250 €	250 €	250 €	250 €	250 €
	Associations de la commune	GRATUIT (réunion, assemblée générale,...)				



Urbanisme, achèvement de travaux

À l'issue d'un chantier ayant donné lieu à un permis de construire ou à une déclaration préalable, vous avez l'obligation de signaler l'achèvement des travaux de construction.

Cette « déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux » ou DAACT est à remplir systématiquement par le maître d'ouvrage si les travaux ont fait l'objet d'une autorisation prévue par le code de l'urbanisme, c'est-à-dire :

Soit un **permis de construire** ;
Soit une **déclaration préalable de travaux** ;

Soit un **permis d'aménager**.
Dans le cadre d'une vente de logement neuf en l'état futur d'achèvement (VEFA) une DAACT doit être adressée après chaque **tranche des travaux** (pose des fondations, mise hors d'eau, mise hors d'air...).
Le formulaire peut être récu-

péré directement en mairie ou sur un site officiel. Formulaire à remplir en trois exemplaires.

Une fois la DAACT reçue, la mairie dispose d'un délai de trois mois pour contester la conformité des travaux, cinq mois si la construction est inscrite au titre des monuments historiques ou située dans un périmètre protégé.

Une équipe de la mairie se rendra sur les lieux du chantier afin de vérifier que les travaux réalisés correspondent bien au permis de construire initialement délivré.

Si tout est conforme, la mairie peut délivrer une attestation certifiant que la conformité des travaux n'a pas été contestée.

En cas d'absence de décision de la commune dans le délai imparti, le titulaire du permis de construire peut demander son attestation par simple courrier. La commune

dispose d'un délai de 15 jours pour délivrer le document. Si la visite de fin de chantier met à jour une non conformité entre les travaux réalisés et le permis de construire, deux options possibles :

La mairie demande au titulaire de déposer un permis de construire modificatif.

La mairie demande au titulaire du permis de construire d'effectuer les travaux de mise en conformité.

Dans le cas où les modifications sont impossibles à réaliser, la démolition de la construction peut être imposée.

Si aucune DAACT n'a été envoyée à l'issue du chantier, la mairie dispose d'un délai de 6 ans pour constater le défaut de conformité.



Ecole Sainte-Anne

Cette année, les séances de variété vont reprendre !

Les Fous de Scène auront le plaisir de vous accueillir à la salle de la Cour du Pain à Frossay.

Cette troupe vous fera rire par le biais de sketch, de medleys et vous serez éblouis par les danses, chansons et autres fantaisies scéniques.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas les dates suivantes :

Dates des préventes :

- Samedi 18/02/2023 de 10h à 12h
- Vendredi 24/02/2023 de 18h à 20h
- Samedi 04/03/2023 de 10h à 12h
- Mercredi 8/03/2023 et 15/03/2023 de 18h à 19h

Date des séances :

- Samedi 11 mars 2023
- Samedi 18 mars 2023
- Vendredi 24 et samedi 25 mars 2023

Renseignements

07 60 65 45 33 / 06 43 29 25 08

f Séances de variétés

Pour rappel, il est possible de faire des inscriptions pour la rentrée prochaine pour l'ensemble des enfants nés en 2020.

Contactez la direction :

ec.vue.ste-anne@ec44.fr



APE de l'école publique du Tenu

L'APE a démarré sa rentrée 2022 par la fête du jeu fin septembre. Cette 2^e édition a rencontré un franc succès et permet aux parents et enfants de l'école du Tenu de se retrouver en dehors du temps scolaire autour de jeux en bois et d'extérieur dans la joie et la bonne humeur.

L'association a également proposé aux élèves de l'école un spectacle de Magie pour Noël, rendu possible grâce aux dons réalisés par l'Association du Nid des Cigognes que nous remercions chaleureusement.

L'année 2023 sera tournée vers le changement. L'APE a depuis juin un nouveau logo, validé suite au concours réalisé dans l'école, pour

lequel les élèves et parents ont fait preuve de créativité pour nous présenter leurs meilleures propositions. L'ouverture d'un groupe Facebook est en préparation afin de favoriser le lien entre les familles et l'association.

Le Carnaval des enfants, de nombreuses fois annulé ces dernières années, devrait pouvoir se dérouler le 11 mars 2023, dans les rues du bourg de Vue, en musique.

Le plus gros événement et changement pour l'école cette année sera la fête de l'école, qui aura lieu le vendredi 30 juin en fin de journée. Après de nombreux échanges, discussions avec l'équipe enseignante et voté lors de l'assemblée générale, la décision de ce change-

ment a été prise pour cette année.

Afin que ces projets et de nouveaux puissent voir le jour, nous invitons chaque parent d'élève à nous rejoindre et à venir vers nous, pour partager vos idées ainsi qu'organiser avec vous les différentes manifestations pour cette année et celles à venir. Tout cela dans un objectif commun : le bien-être et l'épanouissement de nos enfants.

L'équipe APE de l'école publique du Tenu vous souhaite une très bonne année 2023.

Contact : apedutenu@gmail.com

Ecole Le Tenu

Inscriptions rentrée 2023 Pour tous les enfants nés entre 2020 et 2013

Les inscriptions se font en mairie dès maintenant.

Documents à fournir lors de l'inscription :- Livret de famille, Carnet de santé, Justificatif de domicile et pour les élèves déjà scolarisés : certificat de radiation.

Mairie de Vue

Place Sainte Anne | 02 40 64 28 34

Jours et heures d'ouverture :

Lundi : 9h00 - 12h00 / 14h - 17h

Mardi : 9h00 - 12h00

Mercredi : 9h00 - 12h00

Jeudi : 9h00 - 12h00

Vendredi : 9h00 - 12h00

Samedi : 9h00 - 12h00

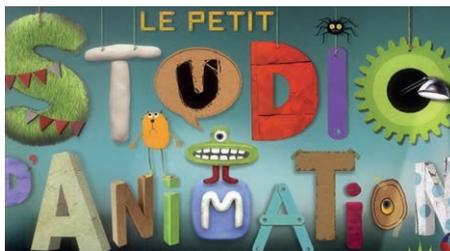
Pour plus d'informations ou pour visiter l'école, contacter : 07 77 04 39 60

ce.0440975w@ac-nantes.fr

Un projet littéraire, artistique, et technologique pour cette année 2022-2023 :

Pour cette année scolaire, tous les élèves de l'école seront

réunis autour d'un même projet : après avoir découvert les fables de Jean de La Fontaine, certaines seront réalisées et filmées dans des courts films d'animation avec la technique du stop motion.



Ce projet se veut collaboratif pour toute l'école: pour la maternelle la réalisation des décors, pour les CP-CE l'interprétation du texte et pour les CM la réalisation des montages en informatique ! Pour nous aider dans cette tâche, une intervenante spécialisée en réalisation de films et clips viendra nous expliquer la création d'un film.

Action !



Les autres activités artistiques de l'école se poursuivent aussi : séances de cinéma pour tous et intervention d'une professeure de danse :

Les élèves de CP-CE1 et CE2-CM1 de l'école du Tenu ont bénéficié de cours de danse. Sara Clérino, intervenante de l'agence Musique et danse, a pu proposer 8 séances.



MC Vue

Après une année 2022 axée sur le redynamisme du Club post-COVID, l'association MC Vue redémarre sa saison 2023 sur les chapeaux de roue ! Élection du Bureau, projets pédagogiques, prises de licence, entretien du terrain, mise en œuvre de commissions internes, etc.

L'ensemble des membres du Bureau ont été réélus à l'unanimité au mois d'octobre. Séverine, Francis, Thierry, Grégory et Cédric composent donc le comité directeur.

Le club compte actuellement 52 licenciés UFOLEP et 37 licenciés FFM. La saison est donc bien lancée !

Le projet pédagogique 2023 du MC Vue repose, entre autres, sur la formation de nos Pilotes. Deux actions majeures sont mises en œuvre :

- Des **stages de perfectionnement** pour nos pilotes expérimentés

- nous invitons des coachs extérieurs au club (formateurs/pilotes connus et reconnus dans le monde du motocross).

Christophe Douaud, société Douaud Passion MX, est intervenu en octobre auprès de 14 de nos Pilotes. Cette journée de formation sera reconduite pour 14 autres Pilotes dans les prochaines semaines.

- Une structure **école de conduite** étoffée pour nos pilotes enfants
- 4 nouveaux coachs viennent compléter notre équipe actuelle. Ces 4 nouveaux Coachs entament un cursus de formation BFA avec la Fédération Ufolep (4 journées financées par le MC Vue).

Notre école dispose maintenant de 6 coachs pour encadrer nos 25 jeunes Pilotes (pour le plaisir de toutes et tous), en proposant 10 journées stage, pour ce début de saison.

Je remercie donc Matthew, Julien, Vincent, Mathieu, Bastien et Benjamin.

En termes d'agenda, notre course UFOLEP est programmée en mai 2023, la date sera confirmée dans les prochaines semaines. Nous rencontrons l'ensemble des Clubs du 44, pour affiner notre calendrier de Championnat.

Tout comme l'année dernière, nous attendons massivement tous les Veuzéennes et les Veuzéens qui auront noté le changement de date (événement habituellement programmé en avril).

Nous aurons également besoin de Bénévoles (parkings, circulation, restauration...). J'invite donc chaque habitant de Vue, à se faire connaître pour nous accompagner durant toute la journée de course.



APCV

L'association continue de progresser en terme d'adhérent, des inscriptions ont eu lieu en décembre.

Une pré inscription a également eu lieu en décembre pour la création d'un groupe enfants de 8/14 ans avec nombre de places limitées, les tarifs licences enfants s'élève à 11€ pour l'année et 22 € pour la section adultes.

- organisation d'un concours pétanque semi-interne sans repas

- organisation d'un concours de belote dans l'hiver

- organisation de l'assemblée générale 20 janvier 2023 avec galettes des rois offertes par le club

- organisation d'un concours de pétanque interne avec repas le 3 juin 2023

- organisation concours de belote le 4 mars

- organisation de concours avec d'autres clubs de loisirs (maintien avec Frossay, développer

avec Chéméré et d'autres...)

- acquisition d'un abris de stockage

L'association organise des rencontres interne et externe avec d'autres associations de pétanque, à ce jour nous comptons 45 adhérents dans l'association.

En interne un concours de belote avec un repas à été organisé avec tous les adhérents.

Contact : apcv.vue@gmail.com



Rouans Basket Club

Le Rouans Basket Club vous souhaite une bonne année 2023 ! En cette nouvelle année, nos équipes vont retrouver les terrains de Basket plus motivés que jamais !

Côté manifestation, le RBC proposera de nouveau son basket'athlon le weekend du 13 et 14 mai prochain, ainsi qu'une nouvelle soirée concert le 10 juin !

Et bien sûr la saison sera clôturée par son désormais fameux tournoi de la convivialité.

Si vous souhaitez devenir bénévole pour les manifestations organisées par le RBC, **contactez Benjamin** : benjamin_leray@hotmail.fr



Une dernière information, et non des moindres, le Rouans Basket Club a reçu sa première bannière grâce à la première place des seniors F en championnat 3X3.

Bravo les filles !



Entente Sportive des Marais



Le club poursuit sa saison, comme à son habitude, de manière active sur et en dehors des terrains.



Sur le plan sportif, notons la première saison de Rodolphe Target en tant que dirigeant principal de l'équipe senior masculine, évoluant en 1^{re} division de district.

Coup de projecteur sur la catégorie U13 qui a déjà remporté trois tournois en ce début de saison (St Philbert de Grand-Lieu, FC Retz et St Herblain). Le club félicite les joueurs, les entraîneurs et les dirigeants pour le magnifique travail.

Le club tient à remercier la municipalité pour le projet de réfection du terrain d'honneur du stade de la Pinellerie. Nos 250 licenciés ont hâte de pouvoir fouler ce nouveau gazon, qui plus est avec les nouvelles peintures au couleur de l'ESM. La livraison de cet outil est très attendue car le seul terrain de Rouans ne suffit plus à accueillir tous nos footballeurs(ses).

Sur le plan extra-sportif, l'agenda des manifestations de 2022 s'est conclu par :

23 novembre : foire à la Pie

28 et 29 décembre : tournoi de Noël

Agenda des manifestations 2023

3 février : concours de Belote

27 et 28 mai : tournoi de la Pentecôte (sixte) à Vue

Juin : assemblée générale à Vue

1^{er} juillet : 30 ans du club à Vue (plus d'infos à venir)

Août : vide-grenier | Septembre : concours de Pétanque

Novembre : foire à la Pie | Décembre : tournoi de Noël



Arte Yoga



Programme 2023

Ateliers Nature et Yoga

Découverte de la philosophie yogique et ce qui lie la discipline à la Nature autour d'observations immergées, d'explorations et d'expérimentations.

Dates : 4 février, 1^{er} avril, 3 juin 2023
Horaires : 9h30-12h
Lieu : 16 Le Branday, St-Mars-de-Coutais, tarif : 30 €

Ateliers yoga enfants

Une histoire contée et tissée sur une pratique de yoga pour les enfants de 6 à 10 ans.

Dates : 14 janvier et 6 mai 2023
Horaires : 10h-11h30
Lieu : Lieu Utile, 32 rue Pasteur, Bouguenais, tarif : 20€

Concerts vibratoires

La rencontre entre un pianiste et une yogini exploratrice d'instruments intuitifs (Yoga du son massage sonore).

Dates : 22 janvier et 14 mai 2023

Horaires : 10h-11h
Lieu : 2 Place Sainte-Anne, Vue, tarif : 25€

Les stages

Une journée pour Soi ; pour étirer le temps, s'arrêter, vivre l'instant présent ; pour saupoudrer sa vie d'un peu de magie yogique...

Dates : 11 mars et 8 juillet 2023
Horaires : 9h30-16h30
Lieu : à définir en fonction du nombre de participants (à proximité de Nantes), tarif : 65€

Contact : 06 10 58 51 23

Inscription : en ligne sur arteyoganantes.com (rubrique «ateliers/stages»)



Comité des fêtes



Lors de notre réunion du 17 octobre avec les associations, nous avons établi un calendrier des manifestations de chacun pour 2023.

Pour notre part nous espérons reprendre le vide grenier le 9 juillet 2023 et la rando des crêpes le 5 août. Le 22 octobre un concours de belote a eu lieu, nous en ferons un autre en mars.

Nous avons décidé que le tarif de location des stands serait de 30€ pour les associations. La réservation des stands et du matériel est à effectuer au 06 69 53 91 98 et les feuilles de réservation sont à déposer en mairie place ste Anne. Cette année la boîte aux lettres du père Noël a fait escale à Vue. Les illuminations et décorations de Noël sont faites par des bénévoles dans un souci d'économie (avec un éclairage autonome) et d'animation de la commune, merci de respecter leur travail pour que ce moment reste festif et magique.

Tous ensemble la fête est plus belle.
Bonne année à tous.



Forme et santé

Le 13 septembre notre association a repris son activité. C'est avec plaisir que nous nous sommes retrouvées à la salle municipale de Vue.

Suite à de nombreuses demandes nous avons rajouté un 2^{ème} cours de Pilates le vendredi de 9h30 à 10h30.

Les séances de Stretching et Renforcement Musculaire ont aussi du succès avec de nouvelles adhérentes.

Ces cours sont assurés dans la joie et la bonne humeur par Anne, éducatrice sportive diplômée.

Du fait des nouvelles constructions à Vue, nous avons accueilli de nouvelles adhérentes et pour perdurer notre activité, une salle de sport serait la bienvenue.

Nous vous souhaitons tous nos vœux pour cette nouvelle année 2023.

Gym douce/Pilates : mardi 9h à 10h et vendredi 9h30 à 10h30

Stretching : jeudi 18h à 19h

Renforcement musculaire : jeudi 19h à 20h

Contact

Mail : formeetsanteenvue@outlook.fr

Tel : 06.48.72.15.36 ou 06.71.34.52.80



Vue sur le Marais



L'année 2022 a été une année riche en événements. Une 4^e revue a été publiée. Elle a su rencontrer un public qui se veut d'années en années de plus en plus large. Une 5^e revue se prépare sur le thème des moulins, des croix et des calvaires notamment, sortie prévue courant 2023.

L'association a eu le plaisir de reprendre ses activités auprès du public scolaire, en proposant, en juin dernier, aux élèves de CM de l'école du Tenu, une

découverte du domaine de la Blanchardais. Les élèves se sont montrés particulièrement intéressés et curieux de découvrir le patrimoine qui les entoure.

Un moment de partage très agréable !

La journée du patrimoine du 18 septembre 2022 a par ailleurs connu un franc succès, avec une estimation de 200 visiteurs autour du domaine de la Blanchardais ! Pour l'occasion, la chapelle, les extérieurs du château et le pigeonnier étaient ouverts au public.

La présence des voitures anciennes, en hommage au Marquis de Dion, ancien propriétaire du domaine et industriel automobile, a contribué à attirer un large public venu de tout le Pays de Retz et parfois même de plus loin ! L'occasion aussi de retrouver avec joie les élèves qui avaient envie de partager avec leur famille leurs connaissances autour du patrimoine communal.

L'association a ensuite été contactée par le rectorat de Nantes pour être associée aux cérémonies du 11 novembre de Nantes. Devant le mémorial 14/18, des élèves du collège nantais de la Noë Lambert ont en effet lu à cette occasion des extraits de la correspondance d'Auguste LECHAT, Poilu veuzéen, qui avait fait l'objet d'une belle exposition en 2017. Ce poilu a laissé à sa famille plus de 300 courriers envoyés pendant la Grande Guerre : un patrimoine inestimable pour s'imprégner des rudes conditions de vie de nos ancêtres soldats.

À l'issue de la cérémonie, une délégation de notre association a été reçue à la préfecture en compagnie de tous les officiels. Cette invitation à collaborer avec le rectorat conforte le travail effectué par les membres de l'association.

À noter dans vos agendas :
13 mai 2023 (14h30): Assemblée Générale
17 septembre 2023 : Journée du patrimoine



UNC

Le 11 novembre 2022, M^{me} Nadège Placé, maire de Vue, M. Roger Colin, président UNC, ont convié la population à commémorer l'armistice du 11 novembre 1918.

Au monument aux morts pour la France à été lus le message du Ministre par M^{me} la Maire et le message du président national UNC par notre président local, une pensée particulière pour Fernand Gouy, notre doyen ancien combattant, qui nous a quitté en

octobre dernier. Tout cela dans un cimetière magnifiquement fleuri et entretenu. Merci aux agents de la commune.

Nous profitons de cette tribune pour lancer un message pour le recrutement de membres, nos troupes vieillissent, rejoignez-nous !

Roger Colin Président UNC Vue
Jean-Pierre Mazzobel secrétaire UNC Vue 06 37 95 30 84





Réaménagement du bourg : les travaux de réseaux ont commencé !

À la suite de la réunion publique du 25 octobre 2022, qui présentait les travaux de modernisation des réseaux et de réaménagement du bourg de Vue, les travaux de renouvellement du réseau d'eau pluviale ont commencé début novembre sur la route de Chauvé et la route du Pont de Bois.

Ces travaux se poursuivent depuis sur la route de Paimboeuf. Ils dureront jusqu'en février 2023. Les chantiers de réseaux d'électricité, d'éclairage public, de télécom et d'eau potable prendront le relais sur les secteurs de la route de Chauvé et de la route de Paimboeuf.

En parallèle, Le Service Archéologie de Loire-Atlantique mènera un diagnostic archéologique pendant le mois de février 2023 dans le centre-bourg.

Réunion de chantier des réseaux d'eau pluviale en novembre 2022



intercommunalité

Une fresque pour le stade municipal

L'Information jeunesse de Pornic agglo Pays de Retz :

- ▶ Accompagne les jeunes dans leurs projets ou démarches individuels et collectifs
- ▶ Travaille en collaboration avec les collèges et lycées ainsi que les partenaires du territoire
- ▶ Informe, conseille et oriente les jeunes dans leur vie de tous les jours
- ▶ Est présent sur les réseaux sociaux.

L'information jeunesse organise aussi des chantiers de jeunes dont les objectifs sont de :
- Faire vivre aux jeunes une pre-



mière expérience professionnelle
- Les impliquer dans leur territoire
- Favoriser le lien social

La commune de Vue a proposé la réalisation d'une fresque pour son stade municipal lors du chantier de jeunes de l'été 2022.

Le projet a été réalisé par un groupe de jeunes, en étroite relation avec les élus de la commune.

Une belle preuve d'investissement !

Collecte des encombrants

La collecte annuelle des encombrants ménagers en porte à porte aura lieu courant avril 2023. Cette collecte est organisée une seule fois par an **sur inscription avant le 31 mars de l'année en cours** auprès du Service Gestion des Déchets de la Communauté d'Agglomération Pornic agglo Pays de Retz au 02 51 74 28 10, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00.

Sont considérés comme des encombrants, les objets volumineux exclusivement d'usage domestique qui par leur nature, leur poids et leurs dimensions peuvent être difficilement chargés dans un véhicule léger : fauteuils, canapés, sommiers, bureaux... mobilier en général et les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques : télévisions, frigos, fours, ordinateurs, gazinières... Certains encombrants ne sont pas collectés : déblais, gravats (dont sanitaires), déchets végétaux et fermentescibles, déchets dangereux, pneus.

Ces déchets doivent être facilement soulevés par deux personnes (maximum de 50kg). Les personnes intéressées devront spécifier le nombre et la nature du matériel à collecter **avec un maximum de 5 éléments par foyer**. Elles seront, par la suite, informées de la date exacte de collecte sur leur commune. Seuls les usagers inscrits bénéficient d'un ramassage. Les particuliers inscrits déposeront leurs encombrants la veille au soir du jour de ramassage indiqué par téléphone. Les encombrants devront être placés à l'emplacement habituel de ramassage du bac à ordures ménagères.

En dehors de cette collecte spécifique, tous ces déchets peuvent être déposés sur l'ensemble des déchèteries du territoire ou dirigés vers les ressourceries/recycleries pour les objets en bon état.

Vous serez également informés ultérieurement ainsi que les Services Techniques du jour de passage définitif sur chaque commune. Cette date ne sera définie que fin mars.

Points de collecte sur la commune

Le verre, les journaux et magazines sont à déposer en apport volontaire dans les colonnes prévues à cet effet.



Dans le bourg :

Parking cimetière : verre, papier
 Parking route de Paimbœuf : borne Textile
 Parking Maison des jeunes : verre, papier, emballage

Dans la campagne :

ZA de la Croix Marteau : verre, papier, borne textile
 La Sauvageais : verre, papier
 La Prauderie : verre, papier
 Les Cendrières : verre, papier
 Le Prepaud : verre, papier

Conseiller numérique



Prendre un rendez-vous médical, communiquer avec ses proches, déclarer ses impôts, consulter ses comptes, envoyer une candidature...

Tout ou presque se fait aujourd'hui sur Internet. Or ces démarches sont difficiles pour les

personnes « éloignées ou peu habituées » aux outils numériques. Dans le cadre d'une mutualisation avec six autres communes de Pornic agglo Pays de Retz, Hugo De Oliveira, conseiller numérique, assure une permanence gratuite, sur rendez-vous à Vue: le mercredi de 9h à 12h00.

Ce service de proximité vise à accompagner les usagers qui souhaitent améliorer leurs compétences numériques.



Comptage des oiseaux

Cette année **l'opération « comptage des oiseaux des jardins »** aura lieu **le WE des 28 et 29 janvier prochain partout en France.**

- réaliser une analyse de l'évolution des populations d'oiseaux au fil des années (voir les bilans des dernières années sur notre site internet)

Cette opération de sciences participatives propose à tous ceux qui le souhaitent de compter pendant 1 heure les oiseaux de son jardin ou d'un parc proche et d'envoyer les résultats (en ligne sur notre site ou par courrier) à Bretagne vivante avec 2 objectifs :

Pour plus d'information :
<https://www.bretagne-vivante.org/Nos-actions/Connaitre/Les-oiseaux/Les-oiseaux-des-jardins/Le-comptage-regional-des-oiseaux-des-jardins>

- permettre une sensibilisation du public

Informations et boîte à outils sur :
www.bretagne-vivante.org/comptage-oiseaux-des-jardins



Vous aimez vos rivières
et zones humides ?

Les ragondins et rats musqués aussi,
mais ils les dégradent !

- Détérioration des berges à cause des terriers
- Augmentation de la dispersion de plantes exotiques envahissantes (jussie)
- Dégâts aux cultures et à la végétation rivulaire
- Transmission à l'homme de maladies graves voire mortelles (leptospirose, toxoplasmose...) par contact direct avec leurs urines ou les milieux souillés par celles-ci

Vous voulez vous investir
dans la préservation de ces milieux ?

DEVENEZ PIÉGEUR !

Rejoignez notre réseau de plus de 2 000 bénévoles,
vous bénéficierez d'une formation gratuite.



Vous avez des ragondins sur votre terrain ? Vous en avez croisé sur l'espace public ? Signalez-le nous.
Flashez ce QR code pour remplir le formulaire de déclaration d'observation ou rendez-vous sur www.polleniz.fr



POLDENIZ 44 - 02 40 36 83 03 - polleniz44@polleniz.fr - www.polleniz.fr



Mission locale du Pays de Retz

**Un relais d'information gratuit et de proximité !
C'est un service public proche des jeunes et des employeurs.**

**La Mission Locale du Pays de Retz est un relais d'information gratuit et de proximité !
C'est un service public proche des jeunes et des employeurs.**



Jeunes 16-25 ans

Passez en mode **avenir !**

Mission Locale :
une seule adresse pour tous vos projets.



Mission Locale de Grenoble
16 boulevard Agnès Sireur - 38000 Grenoble
04 78 88 58 58 - info@mi-grenoble.org
Suivez nous sur [social media icons] #MLJAT



C'est pour qui ?

► Vous avez entre 16 et 25 ans ?
Vous serez accueilli, informé, orienté et aidé dans toutes vos démarches professionnelles et sociales.

Avec ses conseiller(e)s spécialisé(e)s et ses divers services, La Mission Locale du Pays de Retz vous apporte des solutions concrètes à vos questions d'emploi, de formation, mais aussi sur le transport, le logement, la santé ou la citoyenneté.

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ)

C'est un accompagnement personnalisé en fonction du profil du jeune.

Tous les jeunes de moins de 26 ans qui ne sont pas en formation ou en emploi (ou en emploi moins de 15h/semaine) peuvent bénéficier d'un accompagnement renforcé (Rendez-vous, ateliers et activités hebdomadaires) pour découvrir un métier, se former, trouver un apprentissage ou un emploi.

Où nous trouver :



RDV en ligne !

www.mlpaysetz.com

Une allocation pouvant aller jusqu'à 520 € par mois pourra être versée en fonction de l'âge et sous condition de revenus, d'assiduité et d'acceptation des offres d'activités faites.

Besoin d'informations ?

Contactez Gaëlle DESRAYAUD au 06 88 00 22 15
@ : gaëlle.desrayaud@paysretz.com
Site : www.mlpaysetz.com



Agence Myriam BRIEUX



Veuzéens et Veuzéennes,
Habitante de notre commune, je profite de cette nouvelle année pour vous informer de l'ouverture de mon cabinet d'agent général prévoyance et patrimoine. Dans la continuité de mes 14 années au Crédit Agricole, j'ai décidé de m'expertiser dans la protection de l'Homme et de son patrimoine, tout en relevant le défi d'être indépendante.

Ainsi, je vous accompagnerai sur les différentes problématiques, de la complémentaire santé individuelle ou collective obligatoire, en passant par les assurances de prêts immobiliers ou professionnels, pour parcourir la retraite tout en favorisant l'optimisation fiscale ainsi que l'optimisation de la transmission de votre patrimoine.

Je vous propose de nous rencontrer le vendredi 27 janvier 2023 et d'échanger sur deux thématiques :

- 1^{re} table ronde de 11h30 à 13h00 sur la complémentaire santé suivi d'un cocktail
- 2^e table ronde de 18h30 à 20h sur les assurances de prêts immobiliers ou professionnels suivi d'un cocktail

Afin d'organiser au mieux notre rencontre, pouvez-vous me signaler votre présence au 06 95 51 48 56

Au plaisir de vous rencontrer,



Vue autrement

Recevez tous nos vœux pour cette année 2023.

Depuis plus de 2 ans nous sommes victimes d'allégations, de diffusions d'informations totalement erronées et d'insultes auxquels nous n'avons pas ou peu répondu préférant consacrer notre temps et notre énergie à élaborer nos projets pour la commune.

Nous avons été élus pour faire évoluer notre commune et nous nous acharnons à travailler sur ces projets afin de répondre aux besoins des habitants. Nos objectifs sont de permettre à chacune et chacun d'entre vous de trouver dans notre belle commune les réponses à ses attentes.

La critique n'a de sens que si elle est constructive !

Trois élus indépendants

Mesdames et Messieurs,

Bonne année 2023, Bonne santé.

Que vos vœux les plus chers se réalisent.

Faisons attention les uns aux autres, cette année avec les travaux de réaménagement urbain qui vont compliquer notre quotidien, prenons patience, c'est pour un bien «le bien vivre à Vue». Privilégions le dialogue constructif plutôt que la critique stérile. Avançons pour le bien commun. Chacune et chacun sait différencier le bien du mal, il ne sert à rien de jeter l'opprobre ou le discrédit sur celui ou celle qui prend une décision. En matière de gestion communale tout est très encadré.

Tout n'est pas parfait, la TEOM en place depuis le 1^{er} janvier 2022 ne fait pas que des heureux. Pour les particuliers pas d'augmentation significative par rapport à la REOM, mais des artisans, des commerçants et propriétaires immobiliers nous ont fait remonter des sommes à payer conséquentes alors qu'ils ne produisent pas de déchets. Pornic-agglo nous répond «solidarité» alors que nous parlons «d'injustice».

Encore Bonne année.

Nathalie-René-Jean-Pierre

Bien vivre ensemble

Chères Veuzéennes, chers Veuzéens, je souhaite exprimer en mon nom et celui du groupe « Bien Vivre Ensemble » tous nos meilleurs vœux pour cette année nouvelle 2023.

Les deux années précédentes nous ont permis de découvrir la réalité politique menée par la majorité de « Vue Autrement ».

Des décisions très surprenantes concernant les finances de la commune qui ont provoqué un climat de défiance envers cette municipalité qui ne fournit aucun justificatif comptable ou administratif. De nombreux frais de justice à l'encontre d'élus de l'opposition et de citoyens sans aucun fondement juridiquement fiable. Des

acquisitions non réfléchies qui vont endetter à terme la collectivité pendant de nombreuses années à cause de dossiers absolument pas maîtrisés et des centaines de milliers d'euros envolés en frais de cabinets inutiles.

La sécurisation et l'aménagement de la traversée de Vue en est l'exemple parfait. Si ces travaux de modernisation sont nécessaires pour le bien-être et le bien vivre de la population, les années de chantiers à venir impacteront considérablement les habitants.

D'où la nécessité pour nous tous d'émettre des remarques constructives comme celles que les élus du groupe BVE et

celles des habitants ont formulées. Face à cela, chacun a pu constater l'absence totale d'écoute de la part de la Maire et de son bureau municipal qui poursuit ce projet sans aucune réflexion approfondie et sans en avoir réellement mesuré certaines conséquences, bref sans anticipation. L'absence d'empathie auprès des usagers qui seront réellement impactés, montre à quel point cette équipe municipale se trompe de posture : les élus sont au service des citoyens et pas l'inverse !

Bonne année à tous !

Samuel Brunet
conseiller municipal du groupe
« Bien Vivre Ensemble »



Naissances

Seules figurent celles dont les parents ont donné leur autorisation de publication.

RICHEUX Albane..... née le 6 janvier
JAUNET Théo né le 28 janvier
LOUERAT Noé né le 10 février
BROSSAUD Juliette née le 24 février
REUZÉ TOUATI Gabriel né le 18 mars
NAUD Lylie..... née le 20 mars
PATUN William..... né le 17 avril
MAUDET Lou..... née le 2 mai
MIRASSOU Armand né le 31 mai
DÉFONTAINE Isaé..... né le 5 juillet
MALARD Ali née le 6 juillet
BREBION BIZEAU Eliott..... né le 29 juillet

BRIDIER Loup..... né le 13 août
ABRAHAM Luis né le 1 septembre
TARGET Mila née le 7 septembre
MORANTIN Camille née le 9 septembre
COLLINEAU Charlie né le 13 septembre
FIGUREAU CHOBLET Charles..... né le 15 octobre
HENNEQUEZ Thaïs née le 21 octobre
COQUISART Jill..... née le 10 novembre
BILLET Lùna née le 25 novembre
BAUDRY Maël né le 29 novembre
FLOC'H JAFFRY Hanaé née le 2 décembre



Mariages

Reynald CHELERS & Aude HAMON le 25 juin
Jérémy CHRÉTIEN & Pauline BOUGIE le 2 juillet
Romain DELHOMMEAU & Charlène DURAND le 15 juillet
Morgan JAHANDIER & Anaïs PLANQUE le 6 août



Décès

GOUPIL Philippe..... le 5 avril
HOUDOU Pierre le 17 mai
AUBINAIS Hubert le 25 août
GOUY Fernand le 12 octobre
GUIHAL Robert le 18 octobre
ROUAUD Philippe 12 novembre
Paulette RICHARD née HULLIN 12 décembre



permis de construire

ROUTURIER Julien	10 La Morissais	10/05/2022	Garage
SOURISSEAU Tanguy BROSSET Justine	41 rue de l'oppidum	07/04/2022	Maison individuelle
GAEC OMNIA LE GOUESTRE Mickaël	Pièce de l'Etang	05/07/2022	Hangar + chèvrerie
OMBRIERES DE LOIRE ATLANTIQUE	La Fosse des Prés	19/05/2022	Ombrières photovoltaïques
GRELLIER Hélène	19 la Pillennerie	19/05/2022	Extension - careport modification des ouvertures
PLANTIVE Sylvain	3 La Brosse	21/02/2022	Extension + garage
LEBLANC Carine	18C la Cailletais	23/09/2022	Studio
LOPRESTI Lionel	84 route de Paimbœuf	06/09/2022	Garage
NIZAN Romuald et Flore	17 le Prépaud	05/09/2022	Extension
RAITIERE Thibault	La Cailletais	23/11/2022	Maison individuelle



COMMERCE

BOULANGERIE VUE SUR LE PAIN

Mathieu et Charlotte BILLET
7 Place Sainte Anne 44640 VUE
Tél. 02 40 64 27 33

BAR-TABAC LE VIDUA

Mathieu LECUYER
1 Place Sainte-Anne - 44640 VUE
Tél. 02 40 64 18 65

SALON DE COIFFURE RETZ CREA'TIF

Isabelle SÉGUINEAU
22 Bis route de Paimbœuf
44640 VUE - Tél. 02 40 64 19 37

BOLLORÉ ENERGY

Entrepôt 33 route de Nantes -
44640 VUE
Administration Allée St-Hubert
44270 MACHECOUL
Tél. 02 40 64 27 47

AL AUTOMOBILES

Luc BARRÉ et Alexandre PENNETIER
Z.A de l'Oisilière - 44640 VUE
Tél. 02 40 64 28 12

AUTO PERFECT 44

Frédéric SANTERRE
33 route de Nantes - 44640 VUE
Tél. 02 40 82 18 05

DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE PIZZA

Pizza del Sol - M^{me} Séverine BERNARD
Parking garage AD

NUMÉROS D'URGENCE

SAMU | Centre 15
CAPS Pornic 15

Pompiers 18 ou 112
(depuis un portable)

Pharmacie
de garde 3237

Centre
anti-poison 02 41 48 21 21

C.H.U. Nantes 02 40 08 33 33

Défibrillateurs 1 stade
1 salle
municipale

COMMERCE AMBULANTS

Marché des producteurs de 9h00 à 13h00 le 4^e dimanche de chaque mois, Place Sainte-Anne, vous trouverez :

Mercerie PICOUTON

M^{me} Cécile AVERTY
Tél. : 06 61 05 28 11

La Ferme de la Bévière

Xavier et Lenaïg AUBINAIS
Tél. : 06 71 61 63 39 - vente de produits laitiers et viande

La Ferme de Sergonne - Vincent BLONDEAU - Tél. : 06 16 41 42 11
vente de légumes bio

Brasserie Zaybu - Pascal SACHET
brasseriezaybu@gmail.com
vente de bières

EARL Passionnés des Huîtres

Delphine et Thierry
vente d'huîtres

Les autres jours, Place Sainte-Anne, vous trouverez :

EARL Passionnés des Huîtres

tous les samedis de 9h00 à 13h00
vente d'huîtres

Le P'tit rouge - tous les jeudis à partir de 18h00 - vente de pizzas

Avel Mat - Foucher Romain - tous les vendredis de 15h00 à 20h00
vente de crêpes et galettes

La Pause Pizza

tous les dimanches de 17h30 à 22h00 - vente de pizzas

SANTÉ URGENCE

MAISON DE LA SANTÉ

8 route de Nantes - 44640 VUE

ASSOCIATION SOINSANTE

4 Médecins :
Consultations sur rendez-vous au 02 40 64 24 93 ou sur doctolib.fr
Horaires consultations :
Du lundi au vendredi :
08h30-19h30
Le samedi : 08h30 - 12h30
Horaires secrétariat :
Du lundi au vendredi :
08h15-12h45 / 13h45-16h00
Sauf mercredi : 08h00-12h00

Soins infirmiers :

À domicile : Uniquement sur rendez-vous au 02 40 64 24 93

URGENCE

SECOURS

Gendarmerie : 17 ou 02 40 02 41 97
Pompier : 18
Urgence par SMS : 114
Violences conjugales : 3919
Enfants en danger : 119
SOS Amitié : 02 40 04 04 04

MASSEUR-KINESITHERAPEUTE

Etienne MOREAU
Consultations sur rendez-vous au 02 40 21 93 09

INFIRMIERE LIBERALE

Delphine LIVET
Consultations sur rendez-vous au 06 48 69 35 56

DENTISTE

Cécilia GUIBOUIN - Géraldine MORAU
1 impasse du Haras - 44640 VUE
Tél. : 02 40 21 91 35
Horaires : Consultations sur rdv

DÉPANNAGE

Saur : urgence 02 44 68 20 09 /
dépannage 02 44 68 20 00
GRDF : 0800 473 333
Enedis : 09 72 67 50 44